



ORIENTATIONS ASSOCIATIVES

2025 – 2029

AG 2025

PRÉAMBULE

Définition de ce que c'est une OA

Les Orientations Associatives (OA) permettent de privilégier la mise en œuvre d'un ou plusieurs points spécifiques du Projet Educatif de l'association sur une période donnée. Elles indiquent les axes de travail prioritaires pour une durée limitée.

Cela permet de coordonner les moyens de l'association autour de ces priorités et besoins repérés. Cela ne signifie pas pour autant que les autres activités et travaux seront interrompus ou oubliés.

Ces nouvelles orientations donneront lieu à des plans d'actions déclinés par chaque échelon sur les 4 prochaines années (2025-2029).

Intentions pour la politique associative

Des volontés fortes ont émergé du Comité Directeur lors de la construction de ces Orientations Associatives. L'ensemble constitué par ces orientations s'inscrit dans ces intentions de politique associative :

- Vivre du commun et fédérer l'association autour des 4 orientations
- Garantir une cohérence de fonctionnement et de projet entre les différents échelons de l'association
- Assurer de la transversalité pour sortir du fonctionnement en silos et créer davantage de liens entre les différents secteurs
- Prendre le temps et sortir de l'urgence, par la construction de visions stratégiques à moyen et long terme

Méthodologie de construction

Pour la construction de ces Orientations Associatives, nous sommes parti-es des besoins repérés par le Comité Directeur, avec l'appui de différentes personnes engagées dans l'échelon national de l'association. De ce travail en sont ressorties des intuitions que nous avons confrontées aux différentes réalités associatives lors du Conseil National de décembre 2024, avec les différents responsables régionaux et responsables de SLAN ainsi que l'équipe nationale. En parallèle, des ateliers ont été réalisés lors de Cap éclés et Ainerjie 2024 pour recueillir une première parole des jeunes. La compilation de ces différents éléments croisée avec les intentions politiques présentées par la suite ont abouti aux 4 orientations suivantes.

À la suite des échanges en congrès, le travail a été affiné puis présenté au Conseil National d'avril, avant d'être proposé au vote de l'Assemblée Générale.

Axes structurants pour déployer nos orientations

Des temps d'échange permettant d'associer les équipes bénévoles et salarié-es ont permis de formaliser des axes structurants dans lesquels s'inscrit la mise en œuvre de ces orientations associatives :

- Garantir l'animation territoriale pour renforcer la vie associative et garantir l'implication des bénévoles.
- Penser la transversalité de la formation et proposer des parcours d'engagement au sein de l'association.
- Animer une démarche globale d'accompagnement du développement, conséquence de la demande croissante des familles de rejoindre le mouvement et l'aventure EEDF.
- Coordonner les plans d'action nationaux, régionaux et locaux pour toutes les structures et équipes de l'association. Adaptés aux contextes et évaluer annuellement, ils permettent d'ajuster la mise en œuvre de ces OA au plus près des territoires et des personnes.

PLACE ET PARTICIPATION DES JEUNES

Constats

*“L’association des Éclaireuses Éclaireurs de France a pour but de contribuer à la formation de la jeunesse par l’animation de sociétés de jeunes selon les principes et pratiques du scoutisme”
(statuts, article 1.1)*

“L’association a pour but de former des citoyens engagés qui connaissent leur pays, ouverts sur le monde, conscients des problèmes liés aux enjeux sociaux, culturels, environnementaux, économiques et attachés à les résoudre”

(statuts, article 1.4)

Pour ce faire, la formation et l’épanouissement des jeunes, mineur-es et adultes jusqu’à 30 ans, passent par l’expérience qu’ils et elles peuvent faire à tout âge, au sein de l’association, des espaces d’action, d’organisation et de vie collective. De fait, faire vivre un mouvement intergénérationnel par et pour les jeunes contribue à construire l’avenir de l’association. Cela contribue à bâtir la société et construire le monde de demain, autant qu’à se questionner sur :

- Que sera le mouvement des EEDF ?
- Comment s’organisera-t-il et comment répondra-t-il aux enjeux de la société ?
- Comment donner une réelle place aux jeunes dans les prises de décisions d’une association centenaire ?
- Comment permettre une continuité dans la construction de l’autonomie, de l’esprit critique et de l’engagement de chacun-e et ainsi former les adultes de demain ?

Objectifs :

Développer la place de tout-es les jeunes dans l’association et dans la société

- Développer la place des jeunes dans la gouvernance et le fonctionnement de l’association, par un modèle adapté en lien avec l’orientation sur la stabilité
- Affirmer notre projet éducatif de scoutisme laïque
- Former à la prise de responsabilité et de décision
- Accompagner les jeunes dans la prise de confiance dans leur mission en garantissant des espaces d’écoute, de formation et qui permettent les choix et expressions de tous-tes, en s’appuyant également sur des postures éducatives réfléchies
- En lien avec l’orientation sur la transformation sociale, intégrer les enjeux de la place des jeunes dans la stratégie associative de plaidoyer



TRANSFORMATION SOCIALE



Constats

“L’association des Éclaireuses Éclaireurs de France a pour but de contribuer à la formation de la jeunesse par l’animation de sociétés de jeunes selon les principes et pratiques du scoutisme”

(statuts, article 1.1)

“L’association a pour but de former des citoyens engagés qui connaissent leur pays, ouverts sur le monde, conscients des problèmes liés aux enjeux sociaux, culturels, environnementaux, économiques et attachés à les résoudre l’association ne sépare pas ce devoir civique de la lutte pour libérer l’homme et la femme de tout asservissement. Elle s’efforce de promouvoir la nécessaire entente entre les peuples par la pratique de la fraternité entre tous les jeunes de tous les pays et s’engage à lutter contre toute forme de racisme. Elle apprend aux enfants, aux jeunes et aux adultes à connaître et comprendre le monde dans lequel ils vivent, et engage tous ses membres à agir pour protéger et faire respecter l’équilibre et l’harmonie de notre environnement”

(statuts, article 1.4)

Le scoutisme est un mouvement d’éducation populaire qui permet d’agir localement en prenant en compte les enjeux globaux, dans la complexité des évolutions actuelles que nous traversons. Ces évolutions découlent d’un contexte global qui peut questionner ou heurter nos valeurs. Ce contexte est complexe à la fois sur les plans géopolitique avec de nombreuses tentatives de déstabilisations à l’international, climatique dont le dérèglement prononcé impacte déjà nos activités, mais également social au regard de la forte augmentation de la précarité, ainsi que démocratique et politique.

Dans notre pratique scout et laïque, nous, salarié-es et adhérent-es, œuvrons quotidiennement à travers les équipages, les clans et les équipes de vie et de travail à la construction d’une société plus juste, plus égalitaire et plus durable.

Lors de Cap Eclés et Anergie 2024, nous avons pu recueillir la parole des jeunes sur leur vision de l’association. Il en ressort un attendu fort d’assumer et de continuer à faire vivre notre rôle en tant que mouvement d’éducation populaire et de scoutisme laïque, fondé sur les valeurs de co-éducation, démocratie, éco-citoyenneté, laïcité et solidarité.

L’article 4 de nos statuts dispose que l’on “agisse pour protéger et faire respecter l’équilibre et l’harmonie de notre environnement”. Cette ambition est aujourd’hui une priorité pour être utile et répondre aux aspirations de la jeunesse. Affirmer et renforcer notre rôle auprès des enfants, des jeunes et des adultes pour construire des réponses aux transformations du monde apparaît ainsi comme une nécessité.

Cet engagement pour la transformation du monde se construit à la fois dans nos pratiques et nos activités, mais également dans les liens que nous entretenons avec nos partenaires, associatifs (de l’éducation populaire, du scoutisme) et institutionnels.

Objectifs :

Participer à la transformation de la société

- Assumer la place des éclé-es sur la scène associative, en particulier celle de l’éducation populaire et du scoutisme et guidisme
- Renforcer et visibiliser nos partenariats institutionnels (administrations, écoles, scoutisme, éducation populaire, au niveau local, régional et national), en lien avec nos valeurs
- Continuer et renforcer la mise en pratique des valeurs éclé-es dans nos structures d’activité et nos régions
- Contribuer aux débats qui traverseront la société dans les prochaines années en lien avec nos valeurs : notamment agir pour lutter contre toute forme de discriminations et d’oppressions
- Éduquer à l’esprit critique et faire vivre le débat interne, en intégrant les jeunes, les salarié-es et les bénévoles



PROTECTION ET ÉPANOUISSEMENT

Quelques définitions

Maltraitance : La maltraitance, au sens du code de l'action sociale et des familles, vise toute personne en situation de vulnérabilité lorsqu'un geste, une parole, une action ou un défaut d'action compromet ou porte atteinte à son développement, à ses droits, à ses besoins fondamentaux ou à sa santé et que cette atteinte intervient dans une relation de confiance, de dépendance, de soin ou d'accompagnement. Les situations de maltraitance peuvent être ponctuelles ou durables, intentionnelles ou non. Leur origine peut être individuelle, collective ou institutionnelle. Les violences et les négligences peuvent revêtir des formes multiples et associées au sein de ces situations.

(<https://www.santementale.fr/2022/02/la-maltraitance-a-desormais-une-definition-juridique/>)

Politique mondiale « À l'abri de la maltraitance » - chantier en cours dans l'association : La Politique mondiale « À l'abri de la maltraitance » sert de guide aux Organisations Scoutes Nationales pour les aider à respecter les normes internationales en matière de protection de l'enfance et des jeunes. Ensemble, nous mettons en place et maintenons un environnement sûr et inclusif pour les jeunes et les bénévoles de tout le Mouvement.

(<https://www.scout.org/fr/que-faisons-nous/pour-les-organisations-membres/securite>)

Constats

Le mouvement des EEDF a pour objectif fondamental de contribuer à l'épanouissement, au bien-être et au développement de la jeunesse. Dans cette optique, la lutte contre toutes formes de violence doit être au cœur de nos priorités. Il s'agit de créer un environnement serein et sécurisant, tant pour les jeunes que pour les adultes engagés, afin de garantir un espace d'épanouissement et d'émancipation pour tous et toutes.

Dans notre société, la lutte contre la maltraitance continue d'être un enjeu majeur.

Quelques chiffres pour partager des constats*:

- Chaque semaine, un enfant meurt sous les coups de ses parents.
- 24 % des Français de plus de 18 ans estime avoir été victime de maltraitements graves dans leur enfance (sur un échantillon de 1 000 Français).
- Chaque année, 160 000 enfants sont victimes de violences sexuelles, dont 77 % au sein de la famille (estimation CIIVISE).
- En 2021, 13 % des femmes et 5,5 % des hommes disent avoir subi des violences sexuelles dans leur enfance, dont 4,6 % des femmes et 1,2 % des hommes disent avoir subi des violences incestueuses (enquête INSERM).
- Chaque année, 1 enfant sur 7 est victime de violences dans le sport.
- En 2022, 31 % des parents déclarent que leur enfant a été au moins une fois victime de cyber-violence au cours de sa vie numérique.

*<https://solidarites.gouv.fr/plan-de-lutte-contre-les-violences-faites-aux-enfants-2023-2027>

Selon l'OMS :

- 1 Européen sur 4 est touché par des troubles psychiques au cours de sa vie.
- À l'échelle mondiale, un jeune âgé de 10 à 19 ans sur sept souffre d'un trouble psychique, ce qui représente 15 %.
- Le suicide est la troisième cause de décès chez les 15-29 ans.

Ces constats nous rappellent que nul n'est à l'abri, y compris dans le cadre associatif. Comme le souligne notre texte cadre de lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS) notre association et les membres qui la composent n'échappent pas à ces réalités. Ce texte accompagné de son plan d'action, constitue une première étape dans une démarche plus large pour prévenir et lutter contre toute forme de violences, qu'il est nécessaire d'approfondir.

Dans le cadre de la vie en collectivité, qui est au cœur de nos activités, les interactions entre les jeunes peuvent également donner lieu à des situations de harcèlement ou de violence relationnelle, qu'elles surviennent entre pairs ou entre jeunes et adultes. Ces dynamiques, parfois subtiles, peuvent fragiliser les individus. Il est donc essentiel de continuer de sensibiliser tou·tes les adhérent·es et salarié·es de notre association à ces enjeux et de développer des mécanismes de prévention et de gestion, afin d'accompagner au mieux ces situations.

Notre engagement ne doit pas se limiter à la protection des jeunes accueillis. Nous souhaitons également attirer l'attention sur les situations de violence pouvant toucher les adultes engagé·es au EEDF, qu'ils et elles soient bénévoles ou salarié·es, et qu'elles soient externes ou internes à l'association. Le bénévolat et le milieu associatif sont en difficulté et ne constituent pas toujours une source de stabilité et sérénité. Ces espaces, censés favoriser l'épanouissement, peuvent parfois devenir source de stress, de souffrance, voire de violence.

Par ailleurs, l'Organisation Mondiale de la Santé, nous rappelle qu'il ne peut y avoir de santé globale sans une prise en compte de la santé mentale. Cette dimension, longtemps négligée, concerne aujourd'hui l'ensemble de la société. D'une part, parce que toute personne peut être confrontée à une altération de son bien-être psychique au cours de sa vie. D'autre part, parce que nous sommes tou·tes susceptibles de connaître ou d'accompagner des personnes vivant avec des troubles psychiques (dépression, trouble anxieux...).

Dans ce contexte, les enjeux de santé mentale méritent une attention particulière, aussi bien pour les jeunes que nous accueillons que pour les adultes engagé·es au sein de l'association.

Nous constatons que, même au sein des Éclaireuses et Éclaireurs de France, certains membres peuvent vivre des situations d'épuisement ou de mal-être, dans le cadre de leur engagement. L'attachement au projet de l'association ne saurait en aucun cas les justifier. Nous devons collectivement rompre avec ce cercle vicieux d'un engagement pour promouvoir un modèle où chacun·e trouve un équilibre entre contribution et bien être personnel, sécurisé par un cadre associatif clair et collectif, le permettant.

Comment s'assurer de la protection des personnes ? Comment garantir un espace sécurisé pour permettre l'épanouissement de tous·tes au sein de notre association ? Cette orientation associative qui s'inscrit dans la continuité du plan d'action VSS ratifié en AG 2022 et dans la démarche à l'abri de la maltraitance initiée par l'OMMS vise à répondre à ces enjeux.

Objectifs :

Garantir un espace d'engagement épanouissant et émancipateur

- Conduire une politique de protection des personnes
- Permettre à tou·tes de définir et d'identifier la maltraitance et libérer la parole
- Construire et appliquer un plan d'action de mise à l'abri de la maltraitance
- Continuer et renforcer la politique de lutte contre les VSS
- Favoriser l'inclusion et l'épanouissement de toutes et tous au sein de l'association
- Continuer à formaliser des processus pour fluidifier les démarches associatives et poursuivre la formation de nos adhérent·es sur ces processus
- Renforcer notre politique employeur pour prendre soin de nos salarié·es en cohérence avec nos valeurs associatives
- Rompre avec la logique d'engagement bénévole sacrificiel, en définissant un cadre plus clair pour prendre soin de nos bénévoles et de nos élu·es



STABILITÉ

Fort-es de plus de 110 ans d'histoire, nous nous questionnons tout de même sur la pérennité et la stabilité de notre fonctionnement associatif et de notre modèle économique. Il ne s'agit pas de figer notre organisation – au risque de la rendre rigide et incapable d'évoluer – mais de la stabiliser, en la consolidant tout en préservant notre capacité d'innovation et d'adaptation face aux enjeux actuels et futurs de notre société.

Ces différents éléments concourent à la définition d'un besoin de stabilité économique, de fonctionnement et de gouvernance pour accueillir plus et mieux des jeunes, enfants et adultes salarié-es et bénévoles et faire vivre notre proposition éducative.

L'enjeu de cette orientation est de répondre à ces questions et faciliter l'engagement en apportant de la stabilité selon deux axes : un équilibre économique d'abord mais également une stabilité dans notre fonctionnement et notre gouvernance.

STABILITÉ ECONOMIQUE

Constats

Evoqués régulièrement en AG comme dans les congrès et APL, l'association traverse encore des questionnements sur son modèle économique. Dans le contexte d'une baisse des financements publics et plus globalement d'une crise du secteur associatif, c'est également une question centrale pour notre stratégie associative. Il nous faut nous doter d'une stratégie financière solide et cohérente, partagée et concertée dans les espaces de gouvernance associative.

Objectifs :

Stabiliser notre modèle économique pour accueillir les familles et renforcer nos structures locales

- Réactualiser et partager une stratégie financière commune en lien avec les enjeux de développement
- Développer une culture commune avec une approche pédagogique sur les enjeux financiers

STABILITÉ DU FONCTIONNEMENT ET DE LA GOUVERNANCE

Constats

Nous vivons le scoutisme aujourd'hui grâce à l'engagement de plus de 3000 bénévoles et d'une soixantaine de salarié-es. Cet engagement, aussi épanouissant que fragilisé par les faiblesses de notre fonctionnement, doit être au cœur de nos priorités pour les années à venir.

Les faiblesses de notre fonctionnement associées à un manque et parfois un épuisement de nos bénévoles génèrent une instabilité de gouvernance. En effet, les volontaires pour les mandats électifs ne sont pas nombreux-ses et l'association connaît un turn over important sur ces postes à responsabilité, en particulier au niveau national. Même si la révision de nos statuts, permettant davantage de collégialité peut contribuer à consolider notre gouvernance, les efforts doivent se poursuivre par une clarification et simplification de nos processus pour faciliter les prises de fonction et l'exercice des responsabilités.

Objectifs :

Stabiliser notre fonctionnement et notre gouvernance pour accueillir les familles et renforcer nos structures locales

- Clarifier et affiner notre fonctionnement et notre gouvernance : procédures, parcours de formation, outils, en lien avec les différents mandats électifs de nos statuts ou avec nos fonctions, rôles des salarié-es et des bénévoles
- Poursuivre et faciliter l'ouverture d'espaces et de rencontres entres salariés/ bénévoles de tous les secteurs de l'association
- Clarifier le fonctionnement des services nationaux aux services des territoires
- Continuer le travail d'actualisation et d'appropriation de nos propositions pédagogiques, en lien avec l'évolution de la société

